**Rapport du Directeur de l’Institut de sociologie**

Faculté des sciences sociales, Université de Strasbourg

Assemblée générale et Conseil de Faculté du 27/06/2013

**Préambule : le contexte est difficile**

Après la réunion des trois universités (Marc-Bloch, Robert-Schuman, Louis-Pasteur) dans l’Université de Strasbourg, le processus de fusion-absorption se poursuit (sont concernées désormais l’université de Haute-Alsace et d’autres institutions d’enseignement supérieur alsaciennes).

Après la LRU, en réalité après des années de modifications incessantes imposées à l’université par les orientations européennes définies à Bologne et mises en œuvre par les gouvernements successifs (LMD,…) la nouvelle loi Fioraso ne règle aucune des difficultés induites par ces orientations et la loi LRU, pire, dans sa dernière version, elle prévoit même de supprimer la procédure de qualification.

Même si cette procédure de qualification et le CNU ne sont pas des systèmes parfaits, la suppression de toute régulation nationale sur des critères scientifiques est la porte ouverte à des injustices encore plus fortes dans les recrutements. Une instance nationale d'évaluation, composée de pairs, dont les deux-tiers sont élus, permet de garantir la dimension nationale des concours de recrutement des maîtres de conférences et des professeurs des universités. La suppression d’une telle instance s’inscrit dans le cadre de la régionalisation de l’université et, à terme, de la sortie des universitaires de la fonction publique d’Etat. Concomitante au maintien de l'AERES rebaptisée, elle représente une contribution supplémentaire de l'actuelle majorité à la déconstruction du service public de l'enseignement supérieur.

Ajoutons, mais c’est lié, les implications du désengagement de l’Etat sur le plan financier, les difficultés budgétaires croissantes des universités sont l’occasion de réduire l’offre d’enseignement. La nôtre est concernée aussi : la dotation de fonctionnement de l’Université de Strasbourg baisse de 7,63 % en 2012-2013 et son fonds de roulement est au plus bas. Les organes centraux pèsent sur les composantes pour rationaliser l’offre, avec à la clé des réductions des heures d’enseignements et, à terme, la suppression de certains cours, voire de certains diplômes.

Tout le monde connaît les mesures qui nous ont été imposées dans ce sens cette année et l’année précédente. Je ne détaille pas. Le doyen le fera peut-être.

**Bilan**

Venons-en au bilan et aux perspectives.

Postes (il s’agit de remplacements suite à des départs à la retraite ou des mutations)

Trois postes ont été pourvus à la rentrée 2012/13 à L’Institut de sociologie :

MCF : Vincent Béal, Alice Debauche ;

PR : Estelle Ferrarese

*(et par ailleurs à l’Institut d’ethnologie : MCF Pierre Le Roux, Salomé Deboos)*

Trois postes ont été pourvus récemment, les collègues entreront en fonction à compter de la rentrée 2013/2014 :

PR sociologie générale et intervention sociale : Smaïn Laacher ;

PR professions, organisation, santé : Romuald Normand ;

MCF sociologie du développement et sociologie des migrations : Anaïk Pian ;

*(Ajoutons à ces 3 postes, les deux postes relevant l’un de l’Institut de démographie et l’autre du CERIS :PR démographie : Didier Breton ; MCF associé à mi-temps au CERIS : Hervé Polesi, chargé d’études senior à l’ORSAL (il soutiendra sa thèse en fin d’année).*

J’ajoute deux précisions importantes : deux postes vacants (suite à des départs) ont été gelés en 2012/2013 ; un nombre important de cours sont assurés par des enseignants non statutaires : doctorants, docteurs sans postes, agrégés, etc.

Bibliothèque des sciences sociales :

Lors de la dernière réunion de la commission bibliothèque nous avons appris la diminution de 25 % des achats de « monographies » - c’est-à-dire de livres - par l’Université de Strasbourg. Autrement dit ce sont les lettres et sciences humaines et sociales qui une fois de plus vont faire les frais du coût des abonnements aux bouquets électroniques. De plus la direction de l’université veut baisser de 10% le montant des abonnements (qui s’élevait en 2013 à 7205,79 euros pour la bib de sc. sociales). Par ailleurs on nous impute des abonnements inclus dans l’un ou l’autre de ces bouquets, dont certains à des tarifs prohibitifs tout en nous demandant de supprimer des abonnements papier. Nous avons bien sûr refusé qu’on nous impute ce type d’abonnements (exemple Current sociology : 1057,82 euros !) et demandé d’autres abonnements. Pour les détails voir le compte rendu à venir de la bibliothécaire.

**Perspectives 2013/14 et au-delà**

Postes :

Sont attendus, la publication des deux postes gelés mentionnés plus haut et des autres postes vacants suite à des départs à la retraite ou des mutations

En outre, des créations de postes seraient nécessaires pour pouvoir assurer l’ensemble des enseignements.

De même la sous-dotation en personnels non-enseignants impliquerait la création de plusieurs postes au secrétariat. La comparaison avec les autres UFR ou facultés montre que l’inégalité de traitement (au regard du nombre d’étudiants et d’enseignants-chercheurs) dont souffre la Faculté des sciences sociales, et par conséquent l’Institut de sociologie, est proprement scandaleuse.

Nouvelle offre de formation 2013/2018 :

La nouvelle offre de formation sera mise en place à la rentrée tant au niveau licence qu’au niveau master. Les maquettes ont été préparées en amont depuis trois ans et ont été validées après différentes navettes par toutes les instances. Les réunions et échanges ont été nombreux pour aboutir aux nouvelles maquettes qui sont désormais finalisées pour l’essentiel.

Je ne rentrerai pas dans les détails, chacun pourra consulter les maquettes. Un effort a été fait pour assurer davantage de cohérence entre les différents niveaux, notamment entre la licence et le master et entre le master 1 et le master 2. A la rentrée 2013/2014, le principal changement en licence concerne la création de la nouvelle licence « **Sociologie, parcours renforcé**» qui remplace la licence de *sociologie et économie*. Dans le master de sociologie qui comporte trois spécialités, l’une d’entre elles voit son intitulé modifié : le master de sociologie « recherche » (anciennement *Cultures, conflits, territoires*) devient « **Dynamiques Sociales et Conflits : Théories et Terrains** ». Cette nouvelle offre de formation devrait rester stable pour les 5 prochaines années. Mais d’ici deux ans le processus de validation reprendra…